

Peut-être cet honorable monsieur croit-il qu'il en est ainsi, peut-être est-il convaincu qu'il règne une panique dans le pays, mais la seule panique qui existe, est celle qu'il y a dans l'esprit des honorables messieurs qui ont dû traverser la Chambre pour siéger dans l'opposition. Je ne crois pas qu'ils aient découvert aucune panique dans la classe commerciale du pays. Cette classe se compose d'hommes sensés, et ils savent qu'il n'y aura aucun changement révolutionnaire, que l'on peut en toute confiance compter que le gouvernement ne fera rien pour nuire aux intérêts du pays. Je sais qu'il existe une panique dans l'esprit des honorables messieurs qui ont dû passer des banquettes ministérielles à celles de l'opposition. Peut-être est-ce un peu frais dans ces régions-là, mais c'est un avantage par la température que nous avons. J'en sais quelque chose d'après une longue expérience, et je sais que de ce côté-là de la Chambre, on y est plus fraîchement pour prendre part aux débats.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: Vous venez d'en arriver à cette conclusion ?

L'honorable M. POWER : Oh ! il y a longtemps que j'en suis venu à cette conclusion.

Le quatrième paragraphe du discours du Trône dit :

Des mesures seront immédiatement prises dans le but d'effectuer un règlement de la question des écoles du Manitoba, et j'ai toute confiance que lorsque le Parlement se réunira la prochaine fois, cette importante question aura été réglée d'une manière satisfaisante.

Tous ceux qui aiment le Canada seront heureux d'apprendre que des mesures immédiates vont être prises dans le but d'en arriver à un règlement de la question scolaire du Manitoba. Pendant des années, et plus particulièrement pendant les derniers mois, cette question a donné lieu à beaucoup d'aigreur et d'animosité entre les différents groupes nationaux et religieux dont se compose notre population, et entre lesquels, l'harmonie et la bonne entente devraient régner de droit.

Je ne suis pas dans les secrets du Gouvernement, mais il me semble que ce n'est pas là une promesse vide de sens, car déjà les membres du Cabinet du Canada et les ministres du Manitoba se sont rencontrés. Une conférence amicale a eu lieu et, à tout le moins, il y a raison d'espérer que l'on en est venu à une entente sur la base d'un

règlement. Si cette ligne de conduite avait été adoptée il y a plusieurs années, je crois que cette question n'aurait jamais été la cause d'une lutte de parti comme cela est arrivé. Que la question scolaire, que la question de la violation des droits de la minorité manitobaine ait été l'objet d'une lutte de parti, je crois que cela a été démontré pendant ces derniers jours d'une manière claire et formelle. Nous avons vu les représentants du parti qui a fait appel au pays, ayant pour principal cri de guerre : justice à la minorité catholique française opprimée du Manitoba ; nous avons vu des gens représentant le même parti, adopter une ligne de conduite entièrement différente dans les deux élections partielles qui ont eu lieu récemment, et au lieu de prendre la défense des droits des catholiques français du Manitoba, condamner la domination française et la coercition de la population anglaise du Manitoba. Cela démontre, je crois, la vérité de l'assertion que j'ai faite, et c'est une preuve suffisante pour n'importe quel homme raisonnable. Cela démontre que, bien qu'il ait pu y avoir de la sincérité chez plusieurs de ces messieurs, néanmoins, un plus grand nombre des membres du parti maintenant dans l'opposition, n'étaient pas sincères ; qu'ils n'étaient pas animés par aucune affection particulière pour les Métis opprimés, mais qu'ils voulaient avant tout ramener leur parti au pouvoir. Je pourrais dire quelque chose de plus, honorables messieurs, mais je n'ai pas l'intention de retenir la Chambre longtemps encore.

Il est d'usage, que les phrases terminant des discours du Trône, recommandent à la sagesse du parlement les mesures qui y sont annoncées. Je suppose que, si nous ne trouvons pas l'expression d'une telle pensée dans le discours du Trône maintenant devant nous, c'est dû au fait qu'il ne nous ait pas annoncé de mesure, dans le sens ordinaire de ce mot, qu'il n'y a pas de mesure nécessitant beaucoup de débat ou de discussion. Mais il y a une chose que je crois devoir me permettre de dire à Son Excellence, par l'intermédiaire de ses aviseurs ici, à propos de l'attitude du Sénat : Nous savons tous que le Sénat est quelquefois critiqué. Lorsque la question de la réforme ou de l'abolition du Sénat a été discutée, l'une des raisons données pour justifier soit l'abolition absolue, soit un changement radical, était que si un gouvernement libéral arrivait au pouvoir, il serait complètement contrecarré, et ses mains